

# Commune de Brebotte

## Liberté, Egalité, Fraternité

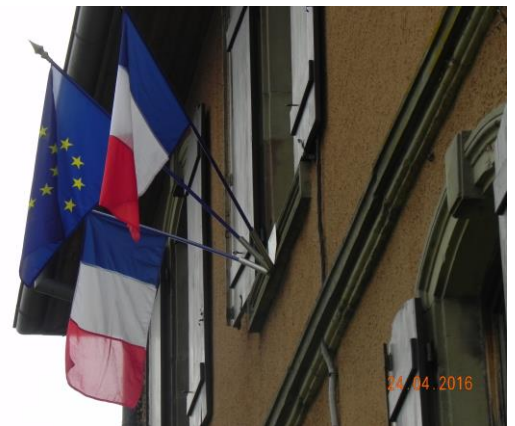
Site internet : [www.brebotte.fr](http://www.brebotte.fr)

### Le mot du Maire

#### « Deux années d'actions et d'investissements »

Le maire et les adjoints ont pris l'engagement en début de mandat de ne pas prendre d'indemnités et de remplir leurs fonctions bénévolement. Ceci représente 8 000 € par an investis dans la commune. Les élus travaillent les dossiers, ils travaillent aussi sur le terrain. De nombreux travaux sont réalisés par des élus eux-mêmes. Ils sont importants et ne coûtent rien à la commune mais rapportent selon une estimation entre 10 000 et 20 000€ suivant les années. Plusieurs agriculteurs nous rendent aussi des services. Cela représente aussi des économies. Notre équipe est continuellement présente sur le terrain. Notre commune peut ainsi profiter de toutes les opportunités. La dernière en date a été le don de quatre semi-remorques de rabotage qui a permis d'ajuster des parties de voirie dégradées. Il me semble utile de préciser tout cela, car c'est un résumé de l'esprit qui nous anime. Parmi les dossiers les plus difficiles que

nous avons à faire progresser il y a celui de la fibre optique internet. Nos communes avaient cédé la compétence au Smau qui n'aura réussi qu'à mettre en place une solution WIFIMAX très insuffisante. Aujourd'hui cette compétence est entre les mains du nouveau « pôle métropolitain » qui seul peut faire avancer le sujet en trouvant les financements nécessaires. Notre action ne peut être qu'une pression concertée avec les responsables de la Communauté de Communes sur cet organisme afin que les raccordements à la fibre optique dans nos villages soient enfin une réalité. Notre Sénateur comme nous issu du monde rural travaille pour que nous ne soyons pas oubliés. Nous devrions dans les mois prochains avoir des nouvelles encourageantes. Les orages de cet été ont fait ressortir la nécessité de réétudier l'écoulement des eaux de pluie au village. La commission travaux va s'y employer dans les prochains mois. Nos actions municipales se déroulent suivant le calendrier prévu en début de mandat. Le plan handicap est venu compliquer un peu les choses. Nous avons dû abandonner un projet d'enfouissement de lignes électriques pour consacrer nos investissements au respect du plan handicap qui s'impose à la commune. Notre plan a été récemment accepté par les administrations compétentes. Nous avons réussi à l'étaler sur six années au lieu de trois initialement. Nos engagements 2016 seront tenus pour la nouvelle mairie : accès, accueil, et sanitaires. Les travaux de la rue du lotissement du moulin et de la cour de la nouvelle mairie vont débuter en octobre. Le comité de pilotage pour l'aménagement du café du canal est mis en place et travaille. La commune de Brebotte fait partie aujourd'hui du plan tourisme de la communauté de communes sud territoire. Nos atouts sont réels et enfin reconnus.



La mairie de Brebotte, lieu de la démocratie locale

Pierre VALLAT

Comptes rendus complets des réunions des 14 juin et 30 Août consultables au panneau d'affichage de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert

le mardi de 15h à 18h30, le jeudi de 9h à 11H et le vendredi de 14h à 17h

Téléphone : 03 84 23 30 61

# Les travaux réalisés en 2016 pour un village nature

## 120 tonnes pour nos chemins communaux - La contribution de deux agriculteurs



L'entretien régulier des chemins communaux est à l'esprit de notre équipe. Si les principaux utilisateurs de ces chemins sont prioritairement les agriculteurs du village, ces voies publiques sont aussi des endroits agréables pour les habitants. Ici les champs de la Nos (notre photo), mais aussi les chemins menant à la Milière, au Paquis, au carrefour des gouttes ont été gracieusement remis en état grâce à deux agriculteurs du village et à leurs engins professionnels. Un échange gagnant/gagnant pour les brebottais.

## 4 semi-remorques de grattage de route = 0 €

Vos élus à l'affut des opportunités ont obtenu gracieusement ce mélange de goudron et de graviers. Il a permis de remettre en état de nombreux accotement du village, comme par exemple sur la photo la rue des haies. Ces mêmes élus ont même réalisés ces travaux avec leurs bras et leurs engins personnels.



## Un endroit agréable et sécurisé

L'ancienne fosse qui servait jadis au dépôt de la benne à déchets verts a été remblayée pour plus de sécurité. L'entrée du village en venant de Grosne est ainsi rendue plus agréable. La sécurité des villageois est préservée.



## Les berges de la rivière l'écrevisse renforcées comme jadis

Suite à un gros orage, plusieurs peupliers s'étaient déracinés emportant avec eux une partie de la berge. Après concertation avec les services départementaux des rivières, les élus ont pu réaliser bénévolement un dispositif résistant composé de piquets d'acacia et de noisetier tressé. L'ensemble a été ensuite remblayé avec de la terre.



## Les travaux encore et toujours

Le village se transforme touches par touches. Dernièrement la butte de l'ancien tilleul situé entre l'école et la mairie a été profilée dans un souci d'esthétique et de sécurité pour les enfants. Cet aménagement s'inscrit dans le cadre du projet de création d'un axe piéton reliant l'école à la mairie.



Le chemin de l'église qui autrefois était longé d'un fossé est aujourd'hui un lieu sécurisé et fonctionnel s'agissant de l'évacuation des eaux de pluies. Il est devenu aussi plus agréable pour les visiteurs et les riverains.



## Les travaux à venir : place du moulin - cour arrière de la mairie

Le conseil municipal a donné son accord sur l'engagement avant la fin de l'année des travaux consistant à finaliser les aménagements de la cour arrière de la mairie et de la place du moulin. C'est l'entreprise UNGUT qui a été retenue. Les travaux consisteront à aménager la cour arrière de la mairie avec bordures et macadam. Ces travaux permettront aussi de niveler le côté et l'avant de la mairie. Coût de l'opération : 36 400 € - 15 424 € de subventions à ce jour (Communauté de communes, Monsieur le Sénateur Cédric PERRIN, amendes de police). Ces gros travaux contribueront sans nul doute à embellir encore un peu plus notre village.

\*\*\*\*\*

## Le nouveau mobilier du secrétariat de mairie

Pour le confort des employés de mairie et des habitants, les bureaux ont été rénovés. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise CHOUX de Vezelois.

La municipalité a aussi fait l'acquisition de mobiliers neufs pour la mise à disposition du public des brochures et autres supports d'information.



## Concert au village

Dimanche 4 septembre, plus de 300 personnes ont participé au concert du groupe MACHETE au musée de l'artisanat. Sur une base latine, le chanteur né à Cuba, accompagné d'un guitariste brésilien, d'un batteur italien, et d'un duo clavier/bassiste français, a conquis le public. Point culminant de cette soirée, la montée sur scène de trois danseuses et d'un danseur volontaires. La communauté de Communes du Sud Territoire illustre par cet évènement sa volonté de proposer aux communes rurales des évènements culturels de grande qualité.



## ACTUALITES DE NOTRE VILLAGE

**Délégation chinoise à Brebotte** : 18 ressortissants chinois ont découvert Brebotte et son patrimoine. Ils ont été reçus en mairie par les élus qui leur ont offert une cocarde tricolore.



### Commission Patrimoine Intercommunal pour l'église

Les communes ont entretenu la structure du bâtiment. La commission estime nécessaire que l'intérieur du bâtiment soit remis en état avec le concours de la paroisse et du diocèse. Après une visite du bâtiment, elle a constaté l'état du plafond de plâtre qui se dégrade fortement. Le plancher de la tribune doit être renforcé et les vitraux mis en valeur et protégés. Il faut également trouver une solution à l'humidité qui abîme les murs. Une aération permanente du bâtiment est une nécessité.

La commission a ensuite organisé une rencontre avec les membres de la commission économique de la paroisse, pour évoquer le sujet d'une participation financière de la paroisse et du diocèse et envisager comment sensibiliser la population à la remise en état intérieur de l'église. Dans un deuxième temps une réunion publique est envisagée avant la fin de cette année 2016.

### **Etat Civil : Mariage de Vanessa GUILINI et d'Axel BODENRIETH**

Ce couple originaire des Vosges est installé à Brebotte depuis quelques années. Vanessa a pris la responsabilité d'une activité Zumba tous les jeudis soir à la salle polyvalente du village. Elle a aussi participé à l'organisation de la marche populaire qui a réuni six cent soixante marcheuses et marcheurs les 23 et 24 avril. Merci à eux pour leur dynamisme et leurs actions dans la vie locale.

### **Nomination au poste de 3<sup>ème</sup> adjoint**

Roland ROUECHE, cheville ouvrière du conseil, rempli depuis le 30 août dernier la fonction de 3<sup>ème</sup> adjoint en charge des travaux et de la forêt.

### **Déplacement du distributeur à pain**

Compte tenu du danger que représentent les allers et venues de véhicule y compris lors de la présence des enfants des écoles du RPI, le conseil a décidé de déplacer le distributeur de pain. Celui-ci sera installé prochainement sur la place du moulin dès qu'un boîtier électrique sera installé.

**Lampes de rue** : Douze nouvelles lampes LED seront installées, remplaçant ainsi les éclairages les plus anciens.

**Circulation interdite** : nous avons obtenu confirmation que la circulation des voitures chemin « entres les eaux » est interdite, uniquement autorisée aux agriculteurs. Un avis notamment aux pêcheurs qui se rendent au plus près de la Bourbeuse sera prochainement affiché.

### **Fleurissement de notre village : une affaire de passionnés**

